



DECISION n° 2018 – 021

- Portant renouvellement de la commission bibliothèque de l'OCA pour la période 2018-2022.

Cabinet de direction

LE DIRECTEUR DE L'OBSERVATOIRE DE LA COTE D'AZUR

- Vu le décret n° 88-384 du 19 avril 1988 modifié, portant organisation et fonctionnement de l'Observatoire de la Côte d'Azur.
- Vu l'arrêté ministériel du 12 juin 2015, portant nomination de Monsieur Thierry LANZ en qualité de Directeur de l'Observatoire de la Côte d'Azur à compter du 1er juillet 2015.
- Vu le règlement intérieur de l'OCA et notamment son titre 2. Organisation administrative, paragraphe – 2-3. Autres commissions.
- Vu la délibération n° 2008-011 du 14 février 2008 portant création d'une commission Bibliothèque à l'Observatoire de la Côte d'Azur.

DECIDE

Article 1: Pour la période 2018-2022, la composition de la commission bibliothèque de l'OCA est arrêtée comme suit :

- M. Benoît Carry, Président de la commission
- M. Gilles Bogaert (UMR Artémis)
- Mme Catherine L'Hostis (UMS Galilée)
- M. Bernard Mercier de Lépinay (UMR Géoazur)
- Mme Jocelyne Bettini (UMR Lagrange)

Article 2: La présente décision prend effet au 01/01/2018 pour la durée du contrat 2018/2022 et sera mise en ligne sur le site web de l'OCA – rubrique intranet.
Elle annule et remplace toute disposition antérieure.

Fait à Nice, le 04 septembre 2018


Thierry LANZ
Directeur

- ✓ Transmission au Rectorat de Nice et au Service interacadémique de l'enseignement supérieur région PACA pour contrôle de légalité, le : **18 SEP. 2018**
- ✓ Diffusion aux membres de la commission le : **18 SEP. 2018**
- ✓ Diffusion aux membres du comité de direction le : **18 SEP. 2018**